



# Marie-Galante : Un territoire agricole qui se tourne vers le développement durable

**M**arie-Galante, troisième plus grande île en superficie des Antilles françaises, surnommée « l'île aux cent moulins » en référence à sa tradition rurale de culture de la canne à sucre, est une dépendance administrative de la Guadeloupe.

Aujourd'hui, elle doit faire face à un repli démographique marqué, accompagné d'un vieillissement de sa population, consécutifs notamment aux départs des jeunes adultes. Si l'industrie de la canne est toujours présente, malgré de grosses difficultés, l'agriculture n'est plus le premier secteur d'activité de l'île depuis longtemps. Cependant, la part de l'emploi agricole demeure bien plus importante que pour le reste de la Guadeloupe.

Les difficultés à l'emploi sont importantes et plus de la moitié de la population vit avec un bas revenu.

Toutefois, le tourisme et le développement durable constituent une voie pour l'avenir tout en préservant la culture et les traditions qui font la spécificité de Marie-Galante.

Dominique Trefoloni

L'île de Marie-Galante est située à 30 km au sud-est des côtes de la Guadeloupe et à 35 km au nord-est de celles de La Dominique. On la surnomme « La Grande Gallette » pour sa forme arrondie et son relief peu élevé (son plus haut sommet culmine à 204 m d'altitude). D'une superficie de 158 km<sup>2</sup>, elle est la troisième plus grande île des Antilles françaises.

La Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG), fondée le 8 janvier 1994, est la première communauté de communes de l'histoire de l'Outre-mer. Elle est composée de trois communes : Saint-Louis, Grand-Bourg et Capesterre-de-Marie-Galante. Avec une population de 11 070 habitants, la CCMG affiche la plus faible densité de population de Guadeloupe (70 hab/km<sup>2</sup>).

### Une population en baisse depuis plus de 50 ans

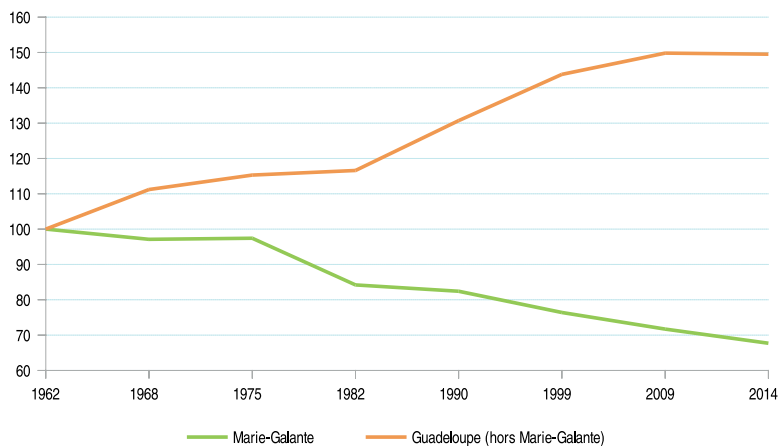
Depuis le début des années 1960, et en rapport direct avec la diminution

de l'activité sucrière, la population de Marie-Galante ne cesse de décroître (figure 1), conséquence de l'exode massif qu'a connu l'île jusqu'aux années

2000. Le solde apparent des entrées-sorties, qui était à son maximum dans les années 1970, est toujours négatif (- 610 personnes entre 2009 et 2014) mais de fa-

#### 1 La population de Marie-Galante ne cesse de décroître

Évolution de la population depuis 1962 (en indice base 100 en 1962)



Lecture : entre 1975 et 1982, la population de Marie-Galante a fortement diminué.

Source : Insee, Recensements de la population (base de données communales BDCOM 2016).



çon beaucoup moins prononcée que lors des dernières décennies. Mais, depuis 2013, le nombre de décès devient plus important que celui des naissances.

En effet, il y a eu deux fois moins de naissances en 2014 qu'en 2000. Dans le même temps, le nombre de décès a augmenté de 15 %. Ainsi, la décroissance de la population de Marie-Galante se poursuit-elle, passant de 16 340 habitants en 1962 à 11 070 habitants en 2014.

La même baisse significative des naissances s'observe à l'échelle départementale : 25 % de naissances de moins sont répertoriées entre 2000 et 2014 en Guadeloupe (hors Marie-Galante). Ainsi, si la population de la Guadeloupe a cru jusque dans les années 2010, elle connaît aujourd'hui un repli démographique d'importance à l'image de celui observé à Marie-Galante.

### Les jeunes s'en vont et la population vieillit

Comme pour l'ensemble du territoire guadeloupéen, ce sont essentiellement les jeunes qui quittent Marie-Galante, que ce soit pour effectuer leurs études supérieures ou pour trouver du travail. Pour la seule année 2014, 6,5 % des 18-24 ans émigraient en dehors de la CCMG. Quel que soit l'âge, les partants rejoignent pour moitié la France hexagonale, pour l'autre moitié la Guadeloupe hors Marie-Galante. Il en est de même pour les nouveaux arrivants qui sont issus dans des proportions égales de la France hexagonale et de la Guadeloupe. À partir de 40 ans et plus, les arrivées sont bien plus nombreuses que les départs, le solde apparent des entrées-sorties devenant ainsi positif.

En conséquence, la population de Marie-Galante vieillit. L'âge moyen de celle-ci est de 44,8 ans en 2014, alors qu'il est de 39,1 ans pour le reste de la Guadeloupe. Cette tendance marquée au vieillissement démographique est récente. En effet, l'âge moyen n'était que de 35,8 ans en 1999, contre 33,1 ans pour le reste de la Guadeloupe.

Ceci explique également la chute des naissances, les personnes en âge d'avoir des enfants étant de moins en moins nombreuses sur l'île. Entre 2014 et 2016, le nombre de naissances a d'ailleurs encore baissé de 20 %. Ces phénomènes se retrouvent sur la pyramide des âges (figure 2) : un creux marqué dans la tranche des 18-36 ans consécutif à l'émigration des jeunes et un renforcement dans la tranche des moins de cinq ans, du fait de la baisse des naissances.

### Un taux de chômage élevé

Si les taux d'activité et d'emploi de la population de Marie-Galante et de ceux du reste de la Guadeloupe sont équivalents, le taux de chômage y est inférieur de trois points (figure 3). Ce résultat est à relier au départ des jeunes adultes (18-36 ans), qui rejoignent la « Guadeloupe continentale » pour y cher-

cher du travail. Ceux qui en trouvent seront alors comptés parmi les actifs occupés, alors que les autres le seront parmi les chômeurs. Dans les deux cas, ils apparaîtront dans les chiffres concernant la Guadeloupe hors Marie-Galante.

Ce phénomène est davantage mis en lumière chez les 15-24 ans. En effet, le chômage des jeunes est de 44 % à Marie-Galante contre 54 % pour le reste de la Guadeloupe. Cette situation se retrouve également en France hexagonale, dans des zones rurales peu attractives en termes d'emploi, où les plus jeunes vont chercher du travail dans les grands centres urbains.

### Un territoire agricole où l'emploi public est prédominant

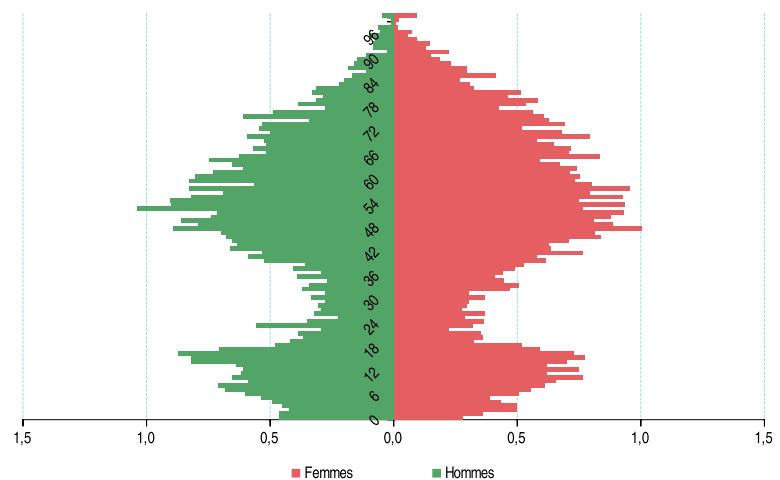
Les établissements du domaine public concentrent 44 % des emplois à Marie-Galante. C'est bien plus que pour le reste de la Guadeloupe, où ils représentent toutefois 36 % des emplois. Les principaux employeurs de l'île étant les communes, la communauté de communes, les établisse-

ments de santé, les établissements scolaires du second degré et l'usine sucrière, fer de lance de l'industrie marie-galantaise.

Si les activités agricoles représentaient quatre fois plus d'emplois il y a 30 ans, Marie-Galante demeure une terre de tradition rurale : l'agriculture compte encore pour 11,6 % des emplois en 2014 (figure 4). En Guadeloupe (hors Marie-Galante), comme en France hexagonale où la diminution du nombre d'emplois dans le secteur agricole a été comparable, elle ne représente respectivement plus que 3,3 % et 2,7 % des emplois. Le nombre d'exploitations agricoles a également baissé (-17 % entre 2000 et 2010), mais de façon beaucoup moins prononcée qu'en Guadeloupe (-39 %) ou qu'en France hexagonale (-26 %). Si la Superficie Agricole Utilisée (SAU) des exploitations diminue, en revanche, les SAU moyennes ont, quant à elles, augmenté sur la même période : 9 % pour Marie-Galante, 22 % pour la Guadeloupe et 31 % pour la France hexagonale. Ce phénomène de concentration est ainsi moins important sur « l'Île aux cent

## 2 Un creux marqué chez les 18-36 ans

Pyramide des âges de la population de Marie-Galante en 2014 (en %)



Lecture : à Marie-Galante, les 45-65 ans sont fortement représentés en 2014.  
Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation principale.

### La canne, le sucre et le rhum

L'histoire et l'économie de Marie-Galante, et plus généralement de la Guadeloupe, sont intimement liées à celles de l'industrie de la canne, du sucre et du rhum. Celle-ci atteint son apogée dans les années 1960.

Depuis lors, la diversification des plantations, la concurrence du sucre de betterave, plus rentable, et des autres pays producteurs de sucre de cannes à main-d'œuvre moins coûteuse ont provoqué la fermeture de la plupart des usines sucrières de l'archipel guadeloupéen. Seules deux usines, dont une se situe à Marie-Galante, fonctionnent encore, grâce aux subventions des collectivités, de l'État et de l'Union Européenne.

Aujourd'hui, plus de 600 000 tonnes de canne sont broyées en moyenne par an sur toute la Guadeloupe, dont 100 000 pour la seule Marie-Galante qui compte près de 1 500 planteurs. Son usine sucrière emploie une centaine de personnes, dont un tiers de saisonniers.

La filière sucrière guadeloupéenne est structurée autour de quatre Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) qui réunissent les planteurs dans chacun de leurs bassins canniers respectifs (Nord Grande-Terre, Sud et Centre Grande-Terre, Basse-Terre, et Marie Galante). Ces SICA ont été créées au début des années 1980, dans le cadre du plan de rénovation de l'industrie sucrière.

Cependant, la fin des quotas sucriers, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, a entraîné une chute des prix du sucre tout en renforçant la concurrence des sucres de betterave et des sucres de canne originaires des pays tiers. L'État a ainsi pris l'engagement d'augmenter l'enveloppe nationale de soutien aux planteurs de canne de plus de 40 %. Ces quotas étaient en vigueur depuis 50 ans dans l'Union Européenne.

En plus de son usine sucrière, Marie-Galante compte trois distilleries.

moulins », dont l'agriculture reste davantage traditionnelle.

Le tourisme représente, au travers de l'hébergement, de la restauration et autres activités de services, environ 8 % des emplois à Marie-Galante, comme dans le reste de la Guadeloupe.

### Des salaires moins élevés qu'en Guadeloupe

À Marie-Galante, la part de la population à bas revenu (seuil normatif établi par la Cnaf) est très importante. Elle est de 54 %, soit huit points de plus que pour le reste de la Guadeloupe. De plus, 13 % des Marie-Galantais touchent le Revenu de Solidarité Active (RSA, socle non majorée) et 31 % bénéficient de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), attestant de la précarité d'une partie de la population de l'île.

Le salaire net horaire moyen est inférieur à celui de la Guadeloupe (hors Marie-Galante). Un homme y perçoit en moyenne deux euros de moins par heure (figure 5). En revanche, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes y est bien moindre : les femmes gagnent autant que les hommes. Elles perçoivent en moyenne 0,4 % de plus que les hommes, alors qu'en Guadeloupe (hors Marie-Galante) les hommes touchent en moyenne 7,3 % de plus.

Les différences de salaires entre Marie-Galante et le reste de la Guadeloupe s'expliquent essentiellement par la nature des emplois occupés. En effet, la Guadeloupe compte, en proportion, davantage de cadres, de professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires, dont les revenus sont plus importants. Alors que la proportion de professions à revenus plus modestes (agriculteurs, artisans, employés) est plus grande à Marie-Galante.

De plus, ces professions à revenus modestes sont essentiellement occupées par des hommes, d'où l'écart de salaire net horaire

favorable aux femmes, ce qui constitue une rareté, aussi bien à l'échelle régionale que nationale.

Le niveau de formation des Marie-Galan-

tais est à l'image des emplois occupés sur l'île : moins qualifiés, moins diplômés. Un Marie-Galantais sur trois ne possède pas de diplôme, un autre tiers possède au plus un

### 3 Le taux de chômage des 15-24 ans est inférieur de dix points à Marie-Galante par rapport au reste de la Guadeloupe

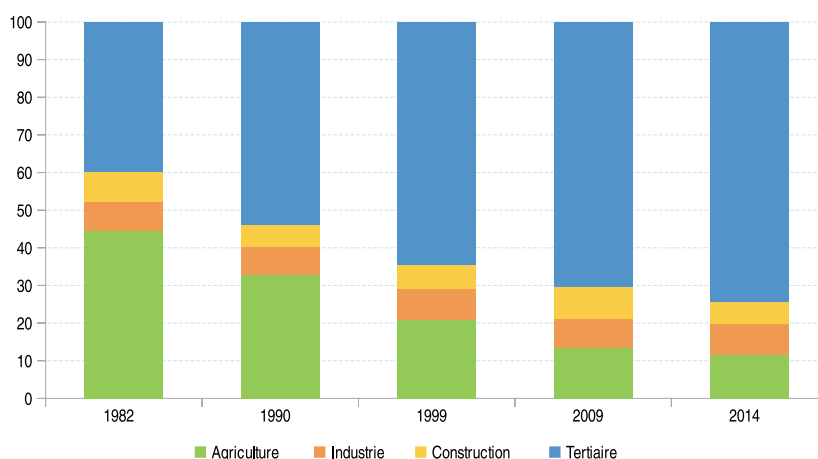
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, au sens du recensement, par âge (en %)

	Marie-Galante	Guadeloupe (hors Marie-Galante)
<b>Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans</b>	<b>68,6</b>	<b>69,7</b>
15 à 24 ans	37	33,4
25 à 54 ans	82,4	86
55 à 64 ans	57,7	55,1
<b>Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans</b>	<b>49,9</b>	<b>49,2</b>
15 à 24 ans	20,6	15,4
25 à 54 ans	59,3	61,3
55 à 64 ans	47,8	45,2
<b>Taux de chômage parmi les actifs de 15 à 64 ans</b>	<b>27,2</b>	<b>29,5</b>
15 à 24 ans	44,3	53,9
25 à 54 ans	28,1	28,8
55 à 64 ans	17,1	18,1

Lecture : 44 % des 15-24 ans de Marie-Galante sont au chômage au sens du recensement.  
Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014, exploitations principales.

### 4 La part de l'agriculture dans les emplois à Marie-Galante est passée de 45 % en 1982 à 12 % en 2014

Emploi au lieu de travail en quatre grands secteurs (en %)



Lecture : en 1999, l'agriculture représentait 20 % des emplois à Marie-Galante.

Sources : Insee, Recensements de la population 1982 à 1990, exploitations lourdes au lieu de travail - Recensements de la population 1999 à 2014, exploitations complémentaires au lieu de travail.

#### « Marie-Galante, île durable »

Le projet « Marie-Galante, île durable », porté par la CCMG et lauréat de l'appel à projet DIVD en 2016, est un projet global de développement durable de son territoire, l'ambition étant de redynamiser l'économie locale en répondant à la transition énergétique, numérique et agricole.

Le programme vise à l'autonomie énergétique de l'île avec 100 % d'énergie renouvelable. Afin d'optimiser la gestion de la production, du stockage et de la consommation d'électricité, des nouvelles technologies propres et des réseaux électriques intelligents seront utilisés. Ils permettront également la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, de maîtrise et de flexibilité de la demande en électricité.

Une centrale thermique, adossée à l'usine sucrière et utilisant la biomasse locale, dont notamment la bagasse issue de la production sucrière, doit voir le jour. Elle fournira 6,5 MW et sera complétée par de l'énergie solaire photovoltaïque (en 2015, c'est déjà 2 170 kWh qui sont produits en énergie solaire photovoltaïque) et de l'énergie éolienne (en juin 2016 a été inauguré un parc éolien d'une capacité de 2,5 MW). Marie-Galante pourra ainsi être la première île française autonome en énergie renouvelable.

L'autonomie alimentaire constitue le deuxième objectif majeur du programme. La diversification agricole et la valorisation d'une production raisonnée et rentable, en soutien notamment à la filière canne, l'économie circulaire et la création d'une ferme biologique pilote permettant la formation d'agriculteurs aux techniques de permaculture sont les ingrédients qui permettront d'atteindre cet objectif.

De plus, compte tenu des potentialités de Marie-Galante, le tourisme est le secteur qui peut jouer le mieux le rôle de moteur économique. Il pourrait être durable et participera à la sauvegarde de l'environnement exceptionnel de l'île.

Enfin, le dernier objectif du programme est de favoriser l'usage de véhicules électriques pour le transport des personnes comme des marchandises. L'objectif final étant de réduire au maximum l'émission de CO<sub>2</sub> (en 2011, les Marie-Galantais rejetaient en moyenne 660 kg/an de CO<sub>2</sub> contre 1 270 kg/an pour les Guadeloupéens).

### 5 Le salaire des femmes de Marie-Galante est équivalent à celui des hommes

Salaire net horaire par sexe et par âge (en euros)

	Marie-Galante	Guadeloupe (hors Marie-Galante)
<b>Hommes</b>	<b>13,7</b>	<b>15,9</b>
Moins de 26 ans	7,9	9,7
26 à 49 ans	12,5	14,7
50 ans ou plus	15,7	18,6
<b>Femmes</b>	<b>13,8</b>	<b>14,7</b>
Moins de 26 ans	8,7	10
26 à 49 ans	13,1	14
50 ans ou plus	15,3	16,3
<b>Ecart femmes / hommes (en %)</b>	<b>0,4</b>	<b>-7,3</b>
Moins de 26 ans	9,8	3,2
26 à 49 ans	4,4	-4,5
50 ans ou plus	-2,5	-12,4

Lecture : le salaire net horaire moyen des hommes à Marie-Galante est de 13,70 euros/heure.

Source : Insee, DADS 2015 fichier postes au lieu de travail.



CAP ou un BEP et un sixième a au mieux un baccalauréat. Ainsi, seuls 18 % possèdent un diplôme d'études supérieures contre 25 % en Guadeloupe (hors Marie-Galante).

## Logements et infrastructures à Marie-Galante

À Marie-Galante, seules deux résidences sur trois sont des résidences principales en 2014. C'est beaucoup moins qu'en « Guadeloupe continentale », où 78 % des résidences sont principales. Les logements vacants sont en constante augmentation, passant de 17 % en 1999 à 23 % en 2014. À titre de comparaison, 15 % des logements sont vacants en Guadeloupe (hors Marie-Galante) en 2014.

Parmi ces résidences principales, 6,5 % sont occupées par des locataires HLM, contre 15,5 % pour le reste de la Guadeloupe et 14,7 % pour la France hexagonale.

Au niveau des infrastructures sanitaires et sociales, Marie-Galante compte deux établissements de santé pour les courts et moyens séjours (un hôpital, une clinique), un service d'urgence, un centre de dialyse, deux établissements d'hébergement pour les personnes âgées et un établissement d'hébergement pour les personnes handicapées. Du fait de la petite taille de l'île et de la bonne desserte de son réseau routier, tous ces établissements se trouvent à moins de 30

minutes de trajet en voiture pour l'ensemble des habitants de Marie-Galante.

Les fermetures en 2012 de la maternité et de la chirurgie ont réduit l'offre de soins sur l'île, qui ne compte pas non plus d'établissement de soins psychiatriques. L'impact de la fermeture de la maternité se retrouve sur le nombre de naissances domiciliées à Marie-Galante (les naissances pour lesquelles la mère est domiciliée à Marie-Galante). En effet, elles ont baissé de 67 % entre 2011 et 2016. Les prégnantes Marie-Galantaises, qui partent finir leurs grossesses en « Guadeloupe continentale » ne reviennent pas toutes à Marie-Galante après leurs accouchements. Ceci accentue davantage encore l'exode des jeunes adultes.

Par ailleurs, Marie-Galante compte cinq écoles publiques (maternelles et élémentaires), deux écoles élémentaires privées, trois collèges et un lycée (général, technologique et professionnel). Ce dernier propose une classe préparatoire aux études supérieures (CPES), dont le but est de donner aux élèves méritants les meilleures chances de réussite dans l'enseignement supérieur, en leur favorisant l'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles ou aux écoles d'ingénieurs.

Enfin, les services de l'État, avec une gendarmerie nationale, une antenne locale de Pôle Emploi et un bureau de la Caf, sont pré-

sents sur l'île de Marie-Galante.

Le potentiel touristique de Marie-Galante est important, entre plages de sables blancs, sites naturels et patrimoine culturel. En 2017, la capacité d'accueil de l'île est de 3 740 lits, ce qui représente 34 lits pour 100 habitants. Un taux de fonction touristique bien plus important qu'en Guadeloupe (19 lits pour 100 habitants). Les hôtels comptent seulement pour 3,5 % de cette capacité d'accueil, contre 8,6 % pour le reste de la Guadeloupe.

## L'obstacle de la double insularité

Le développement économique de Marie-Galante est contraint par sa double-insularité, celle-ci ne facilitant pas la circulation des personnes et des marchandises. Il est difficile de mesurer les surcoûts engendrés par les transports des marchandises, l'indice des prix étant calculé au niveau régional.

Les liaisons maritimes entre la Guadeloupe et Marie-Galante (Grand-Bourg – Pointe-à-Pitre ou Saint-Louis – Saint-François) sont quotidiennes, mais leur coût est important (autour de 40 € l'aller-retour). D'autant plus que l'on compte de nombreux travailleurs faisant la navette tous les jours : 140 entrants et 230 sortants. Ainsi, 10 % de la population active occupée résidant ou travaillant à Marie-Galante est concernée par ces trajets.

Il s'agit pour Marie-Galante de relocaliser son économie. Un premier pas en ce sens pourrait être franchi avec le projet « Marie-Galante, île durable », lauréat de l'appel à projet Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, initié par les Ministères de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires, lors de la session 2015-2016. ■

## Définitions

Le **Solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **Solde apparent des entrées-sorties** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **Taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **Taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Le **Taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par CSP, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

La **Superficie Agricole Utilisée (SAU)** est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

## Sources

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'informations annuelle. Il fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les résultats du recensement millésimé 2014 sont issus des enquêtes réalisées entre 2012 et 2016.

Les taux d'activité, d'emploi et de chômage sont ici calculés au sens du recensement, c'est-à-dire avec les données issues du recensement.

Service territorial de Basse-Terre  
Rue des bougainvilliers  
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :  
Yves Calderini

Rédacteur en chef :  
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjoint :  
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :  
Typhenn Reculard

ISSN : 2416-8106  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Recensement de la population en Guadeloupe « La population guadeloupéenne à son niveau le plus bas depuis 2004 », Insee Flash n° 81, janvier 2018.
- Recensement de la population en Guadeloupe « 397 990 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015 », Insee Flash n° 78, décembre 2017.
- « Mémoire sur le développement économique de Marie-Galante », CC de Marie-Galante, janvier 2008.
- « Profil socio-sanitaire des communes de Marie-Galante », ORSaG, septembre 2014.
- Lima Saint-Martin E., « Marie-Galante, histoire et mémoire », L'Harmattan, janvier 2009.
- <http://www.divd.logement.gouv.fr/marie-galante-l-ile-du-tourisme-durable-r26.html>

